

Localisation	Evènements / Causes d'apparition	Exploitant	Site	Type de danger	G	F	Risque initial	Etat du risque Initial	Mesures de maîtrise du risque existantes	Efficacité des mesures de maîtrise existantes	Réévaluation du risque (Risque Résiduel)
1. Ressource	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	REGIE / SAUR	Fontvieille, Maussane-les-Alpilles, Les-Baux-de-Provence, Le Paradou	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Suivi de qualité de l'eau Plan interne de gestion de crise (SAUR) Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État Dispositifs de sécurité	12	1
1. Ressource	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	REGIE	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Mouriès, Aureille	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Suivi de qualité de l'eau Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Application des consignes de l'État Dispositifs de sécurité	4	4
1. Ressource	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	REGIE / SAUR	Fontvieille, Maussane-les-Alpilles, Les-Baux-de-Provence, Le Paradou	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Application des consignes de l'état Plan interne de gestion de crise (SAUR) Astreintes aménagées	12	3
1. Ressource	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	REGIE	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Mouriès, Aureille	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Application des consignes de l'état Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées	4	8
1. Ressource	Infiltrations d'eau de ruissellement	REGIE / SAUR	Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Etienne-du-Grès, Saint-Rémy-de-Provence, Aureille, Baux-de-Provence, Paradou, Maussane-les-Alpilles (Flandrin et Manville), Mouriès (Armaniers et Servannes)	Microbiologique, physico-chimique	8	2	16	3 - Fort	Mise en œuvre des servitudes de la DUP (réhabilitation des canivaux, restrictions d'occupation du sol) Suivi de la qualité des eaux brutes (analyses ARS) Entretien des périmètres 2 fois par an Visites et vérification mensuelles de l'intégrité des captages Plan interne de gestion de crise (SAUR)	12	1
1. Ressource	Infiltrations d'eau de ruissellement	SAUR	Fontvieille, Maussane-les-Alpilles (Canonnettes), Mouriès (Roubine du Roy)	Microbiologique, physico-chimique	8	2	16	3 - Fort	Mise en œuvre des servitudes de la DUP (réhabilitation des canivaux, restrictions d'occupation du sol) Suivi de la qualité des eaux brutes (analyses ARS) Entretien des périmètres 2 fois par an Visites et vérification mensuelles de l'intégrité des captages Plan interne de gestion de crise (SAUR)	12	1
1. Ressource	Intrusion de contaminants	REGIE	Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Etienne-du-Grès, Saint-Rémy-de-Provence, Aureille, Mouriès	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Suivi quotidien de la qualité des eaux traitées Surchloration au point de traitement en cas de pollution Visites et vérification mensuelles de l'intégrité des captages	12	1

1. Ressource	Intrusion de contaminants	SAUR	Fontvieille	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Suivi quotidien de la qualité des eaux traitées Surchloration au point de traitement en cas de pollution Visites et vérification mensuelles de l'intégrité des captages Plan interne de gestion de crise	12	1
1. Ressource	Intrusion de contaminants	REGIE / SAUR	Les Baux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles, le Paradou	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Suivi quotidien de la qualité des eaux traitées Surchloration au point de traitement en cas de pollution Plan interne de gestion de crise (SAUR)	4	4
1. Ressource	Pénurie d'eau	REGIE	Eygalières	Quantitatif	16	0	0	1 - Faible	Non concerné pour le moment car contrats d'achats d'eau avec la RETP	0	#DIV/0!
1. Ressource	Pénurie d'eau	REGIE / SAUR	Maussane-les-Alpilles, Les-Baux-de-Provence, Le Paradou	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Interconnexion entre les 3 communes Surveillance en continu des débits prélevés Application des consignes de l'état (arrêtés de restrictions) Plan interne de gestion de crise (SAUR)	12	3
1. Ressource	Pénurie d'eau	REGIE	Mouriès	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Surveillance en continu des débits prélevés Diversification des ressources (karst Alpilles et nappe de la Crau) Application des consignes de l'état (arrêtés de restrictions)	4	8
1. Ressource	Pénurie d'eau	REGIE / SAUR	Fontvieille, Aureille	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Surveillance en continu des débits prélevés Application des consignes de l'état (arrêtés de restrictions) Plan interne de gestion de crise (SAUR)	2	16
1. Ressource	Pénurie d'eau	REGIE	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Interconnexion entre les 2 communes Surveillance en continu des débits prélevés Application des consignes de l'état (arrêtés de restrictions)	2	16
1. Ressource	Pénurie d'eau	REGIE	Saint-Rémy-de-Provence	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Contrat d'achat d'eau en secours avec la RETP Surveillance en continu des débits prélevés Application des consignes de l'état (arrêtés de restrictions)	4	8
1. Ressource	Pollutions d'origine anthropiques (PFAS)	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Microbiologique, physico-chimique	16	0	0	1 - Faible	Non concerné pour l'instant	0	#DIV/0!

1. Ressource	Pollutions issues d'activités agricoles ou forestières	REGIE / SAUR	Fontvieille, Baux-de-Provence, Paradou, Maussane-les-Alpilles, Mouriès	Microbiologique, physico-chimique	8	2	16	3 - Fort	Suivi de la qualité des eaux brutes (ARS uniquement) Plan interne de gestion de crise (SAUR) Contrat d'approvisionnement de secours (SUEZ) Surchloration au point de traitement en cas de pollution Mise en œuvre des servitudes de la DUP dans le but de réduire les pollutions par les nitrates, pesticides, éléments métalliques, etc...	12	1
1. Ressource	Pollutions issues d'activités agricoles ou forestières	REGIE	Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Etienne-du-Grès, Saint-Rémy-de-Provence, Aureille	Microbiologique, physico-chimique	8	3	24	3 - Fort	Suivi de la qualité des eaux brutes (ARS uniquement) Surchloration au point de traitement en cas de pollution Contrat d'approvisionnement de secours (SUEZ) Mise en œuvre des servitudes de la DUP dans le but de réduire les pollutions par les nitrates, pesticides, éléments métalliques, etc...	4	6
1. Ressource	Pollutions liées à des véhicules	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Suivi de la qualité des eaux brutes (ARS uniquement) Plan interne de gestion de crise (SAUR) Contrat d'approvisionnement de secours (SUEZ) Mise en œuvre des servitudes de la DUP (ralentissement vitesse, transports de matières dangereuses, étanchéification de caniveaux)	4	4
1. Ressource	Pollutions liées au changement climatique	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Suivi de la qualité des eaux brutes (ARS uniquement) Plan de gestion de crise (SAUR) Contrat d'approvisionnement de secours (SUEZ) Mise en œuvre des servitudes de la DUP (régulation des prélèvements, temps de fonctionnement des pompes limité)	4	4
1. Ressource	Prélèvement d'eau brute en grande quantité	REGIE / SAUR	Aureille, Fontvieille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Etienne-du-Grès, Fontvieille, Mouriès	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Application des consignes de l'état (arrêtés de restrictions) Sonde de niveau dans les forages Identification des forages privés déclarés	12	1
1. Ressource	Prélèvement d'eau brute en grande quantité	REGIE / SAUR	Les Baux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles (Flandrin et Manville), le Paradou	Quantitatif	16	3	48	3 - Fort	Arrêtés de restrictions de l'État Sonde de niveau dans les forages Identification des forages privés déclarés	12	4
1. Ressource	Prélèvement d'eau brute en grande quantité	REGIE	Saint-Rémy-de-Provence, Maussane-les-Alpilles (Canonnettes)	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Application des consignes de l'état (arrêtés de restrictions) Sonde de niveau dans les forages Identification des forages privés déclarés	12	3

2. Réservoir	Défaillance opérationnelle, défaut de télégestion, mesure non conforme	REGIE	Mas-Blanc, Saint-Etienne, Antiques, Aureille, Mouriès Village, Paul Revoil, Mouriès Village	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Personnel formé Remontée des alarmes en cas de défaillance Suivi de la qualité aux réservoirs en continu et en auto-surveillance Astreintes aménagées Suivi des niveaux	12	1
2. Réservoir	Défaillance opérationnelle, défaut de télégestion, mesure non conforme	REGIE	Eygalières, Mas-Blanc, Alpilles	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Pas d'enjeux pour ces ouvrages à part le marnage Suivi des niveaux Remontée des alarmes en cas de défaillance Remplacement outil de mesure du niveau si défaillance	12	1
2. Réservoir	Défaillance opérationnelle, défaut de télégestion, mesure non conforme	SAUR	Fontvieille, Mas Chevrier, Baux Village	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Pas de forts enjeux pour ces ouvrages à part le marnage Suivi des niveaux Remontée des alarmes en cas de défaillance Remplacement outil de mesure du niveau si défaillance Mise en place d'un plan interne de gestion	12	1
2. Réservoir	Défaillance opérationnelle, défaut de télégestion, mesure non conforme	SAUR	Canonnettes, Arcoules, Maussane	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Personnel formé Remontée des alarmes en cas de défaillance Suivi de la qualité aux réservoirs en continu et en auto-surveillance Suivi des niveaux Astreintes aménagées Plan interne de gestion de crise	12	1
2. Réservoir	Dégradation des matériaux	REGIE / SAUR	Antiques, Alpilles, Mouriès Village, Paul Revoil, Canonnettes, Mas Chevrier, Baux Village, Arcoules, Maussane	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Remplacement des éléments les plus dégradés	12	3
2. Réservoir	Dégradation des matériaux	REGIE / SAUR	Saint-Etienne, Eygalières, Mas-Blanc, Fontvieille	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Génie civil dégradé Inspections visuelles régulières Remplacement des éléments les plus dégradés	4	8
2. Réservoir	Entartrage	REGIE / SAUR	Ensemble des réservoirs	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Faibles risques sur le périmètre Nettoyage annuel des réservoirs	12	1
2. Réservoir	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	SAUR	Fontvieille, Canonnettes, Mas Chevrier, Baux Village, Arcoules, Maussane	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Systèmes anti-intrusion et surveillance de la qualité de l'eau Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État	12	1
2. Réservoir	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	REGIE	Eygalières, Mas-Blanc, Saint-Etienne, Antiques, Alpilles, Aureille, Mouriès Village, Paul Revoil	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Suivi de qualité de l'eau Système anti-intrusion et surveillance de la qualité de l'eau Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Application des consignes de l'État	4	4
2. Réservoir	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	SAUR	Fontvieille, Canonnettes, Mas Chevrier, Baux Village, Arcoules, Maussane	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Application des consignes de l'état Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Vérification régulière du génie civil des ouvrages	12	3

2. Réservoir	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	REGIE	Eygalières, Mas-Blanc, Saint-Etienne, Antiques, Alpilles, Aureille, Mouriès Village, Paul Revoil	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Application des consignes de l'état Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Vérification régulière du génie civil des ouvrages	4	8
2. Réservoir	Intrusion de nuisibles	REGIE	Mas-Blanc	Microbiologique, physico-chimique	16	3	48	3 - Fort	1 grille sur une aération manquante Suivi quotidien de la qualité des eaux Visites mensuelles	2	24
2. Réservoir	Intrusion de nuisibles	REGIE	Eygalières, Saint-Etienne, Antiques, Alpilles, Aureille, Mouriès Village, Paul Revoil	Microbiologique, physico-chimique	16	3	48	3 - Fort	Conception adaptée des ouvrages (protection des accès et ventilations) Suivi quotidien de la qualité des eaux Visites mensuelles	12	4
2. Réservoir	Intrusion de nuisibles	SAUR	Fontvieille, Canonnettes, Mas Chevrier, Arcoules, Maussane, Baux village	Microbiologique, physico-chimique	16	3	48	3 - Fort	Conception adaptée des ouvrages (protection des accès et ventilations) Suivi quotidien de la qualité des eaux Visites mensuelles Plan interne de gestion des risques	12	4
2. Réservoir	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	REGIE	Eygalières, Saint-Etienne, Antiques, Aureille, Mouriès Village, Paul Revoil	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Dispositifs anti-intrusion (clôture si possible, aérations sécurisées, alarme, contacteurs d'ouverture, télésurveillance etc...)	12	3
2. Réservoir	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	REGIE	Mas-Blanc	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Absence de télésurveillance Présence d'autres dispositifs anti-intrusion (aérations sécurisées, contacteur d'ouverture, alarme etc...)	2	16
2. Réservoir	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	REGIE / SAUR	Alpilles, Baux village, Mas Chevrier	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Absence d'alarme anti-intrusion Absence de télésurveillance (Alpilles)	2	16
2. Réservoir	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	SAUR	Fontvieille, Canonnettes, Arcoules, Maussane	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Dispositifs anti-intrusion (clôture, aérations sécurisées, alarme, contacteurs d'ouverture, télésurveillance etc...) Plan interne de gestion de crise Inspections visuelles régulières	12	3
2. Réservoir	Pollution à cause d'un manque d'étanchéité	REGIE / SAUR	Saint-Etienne, Eygalières, Mas-Blanc, Fontvieille	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Génie civil dégradé Analyses de l'eau distribuée par l'ARS Contrat d'approvisionnement en eau avec SUEZ en cas de pollution (REGIE) Plan de gestion interne de crise (SAUR)	4	8

2. Réservoir	Pollution à cause d'un manque d'étanchéité	REGIE / SAUR	Antiques, Alpilles, Mouriès Village, Paul Revoil, Canonnettes, Mas Chevrier, Baux Village, Arcoules, Maussane	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Analyses de l'eau distribuée par l'ARS Contrat d'approvisionnement en eau avec SUEZ en cas de pollution (REGIE) Plan de gestion interne de crise (SAUR)	12	1
2. Réservoir	Pollution au cours du nettoyage	REGIE / SAUR	Ensemble des réservoirs	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Formation du personnel Archivage de l'évènement Augmentation ponctuelle de la chloration Inspections visuelles régulières	12	1
2. Réservoir	Reviviscence bactérienne	REGIE / SAUR	Eygalières, Mas-Blanc, Alpilles, Paul Revoil, Fontvieille, Canonnettes, Mas Chevrier, Baux Village	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Chloration en place sur les points de traitement Analyses de l'eau distribuée par l'ARS Contrat d'approvisionnement en eau avec SUEZ en cas de pollution	4	4
2. Réservoir	Reviviscence bactérienne	REGIE / SAUR	Maussane, Arcoules, Mouriès Village, Aureille, Saint-Etienne, Antiques	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Chloration en place sur les points de traitement Analyses de l'eau distribuée par l'ARS Analyseurs de chlore Contrat d'approvisionnement en eau avec SUEZ en cas de pollution	12	1
2. Réservoir	Temps de séjour important	REGIE / SAUR	Ensemble des réservoirs	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Adaptation du marnage en période estivale et hivernale Enjeu faible sur le territoire	12	1
3. Captage	Arrêt dû à une coupure électrique	REGIE	Malotière/Stade, Méjades, Rode, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy	Quantitatif	16	3	48	3 - Fort	Groupe électrogène mobile permettant secours à tout le territoire Remontée des alarmes Astreintes aménagées	12	4
3. Captage	Arrêt dû à une coupure électrique	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin	Quantitatif	16	3	48	3 - Fort	Plan interne de gestion de crise Remontée des alarmes Astreintes aménagées Contrat de location de groupes électrogènes de secours Prêt d'un groupe électrogène mobile par la régie en cas d'urgence	12	4
3. Captage	Arrêt dû à une coupure électrique	REGIE	Paluds	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Groupe électrogène fixe Remontée des alarmes Astreintes aménagées	12	1
3. Captage	Contamination introduite lors de l'installation, de la réparation, de la maintenance, du nettoyage des pompes (utilisation de matériel et de produit inadapté/inefficace), mauvais rinçage ou mauvaise désinfection suite à l'entretien des pompes, mauvaises conditions d'hygiène	REGIE / SAUR	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Servannes, Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin, Manville	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Faibles risques sur le périmètre Entreprise de nettoyage spécialisée Personnel qualifié Nettoyage si nécessaire	4	4

3. Captage	Dégradation des matériaux	REGIE	Malotière/Stade, Rode, Paluds	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Génie civil dégradé Remplacement des éléments les plus dégradés	4	8
3. Captage	Dégradation des matériaux	REGIE / SAUR	Méjades, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Servannes, Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin, Manville	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Génie civil en bon état Remplacement des éléments les plus dégradés	12	3
3. Captage	Encombrement de la crépine	REGIE	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Servannes	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Risque faible sur le territoire Suivi régulier des débits et hauteur de rabattement pour les forages Changement des crépines lors des entretiens des colonnes d'exhaure	4	4
3. Captage	Encombrement de la crépine	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin, Manville,	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Risque faible sur le territoire Archives récupérées par la SAUR : passages réalisés il y a quelques années Suivi régulier des débits	12	1
3. Captage	Fonctionnement des pompes ou des vannes de régulation entraînant des changements rapides de pression et débit (régimes transitoires)	REGIE / SAUR	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Risque faible sur le territoire Variateurs de vitesses Ballons anti-bélier	12	1
3. Captage	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	REGIE	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Servannes	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Système anti-intrusion et surveillance de la qualité de l'eau Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées <u>Application des consignes de l'État</u>	4	4
3. Captage	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin, Manville,	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Système anti-intrusion et surveillance de la qualité de l'eau Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées <u>Applications des consignes de l'État</u>	12	1
3. Captage	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	REGIE	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Servannes	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Application des consignes de l'état Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Vérification régulière du génie civil des ouvrages	4	4
3. Captage	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin, Manville,	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Application des consignes de l'état Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Vérification régulière du génie civil des ouvrages	12	1

3. Captage	Intrusion de nuisibles	REGIE	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Servannes	Microbiologique, physico-chimique	16	3	48	3 - Fort	Accès directe à la ressource depuis certaines têtes de forage Conception adaptée des ouvrages (protection des aérations, trop plein, bâti protégeant les captages, etc...) Suivi quotidien de la qualité des eaux traitées Visites mensuelles Surchloration en cas de pollution	4	12
3. Captage	Intrusion de nuisibles	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin, Manville	Microbiologique, physico-chimique	16	3	48	3 - Fort	Accès directe à la ressource depuis certaines têtes de forage Conception adaptée des ouvrages (protection des aérations, trop plein, bâti protégeant les captages, etc...) Suivi quotidien de la qualité des eaux traitées Visites mensuelles Surchloration en cas de pollution Plan interne de gestion de crise	4	12
3. Captage	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	REGIE	Paluds	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Groupe de pompe extérieur non protégé Dispositifs anti-intrusion (Alarme anti-intrusion, contacteur aux accès, clôture, etc...) Intervention rapide si intrusion	4	8
3. Captage	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	SAUR	Manville, Flandrin	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Absence d'alarme anti-intrusion (Manville) Pas de contacteur à toutes les ouvertures Intervention rapide si intrusion Plan de gestion interne de crise Contrat d'approvisionnement de secours	2	16
3. Captage	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	REGIE	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy, Servannes	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Dispositifs anti-intrusion (Alarme anti-intrusion, contacteur aux accès, clôture, etc...) Intervention rapide si intrusion Contrat d'approvisionnement de secours	4	8
3. Captage	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Dispositifs anti-intrusion (Alarme anti-intrusion, contacteur aux accès, clôture, etc...) Intervention rapide si intrusion Plan de gestion interne de crise	12	3
3. Captage	Pollution à cause d'un manque d'étanchéité	REGIE	Malotière/Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers,	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Contrat d'approvisionnement de secours avec SUEZ en cas de pollution	4	4
3. Captage	Pollution à cause d'un manque d'étanchéité	REGIE	Malotière/Stade, Paluds	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Contrat d'approvisionnement de secours avec SUEZ en cas de pollution Génie civil dégradé	2	8

3. Captage	Pollution à cause d'un manque d'étanchéité	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin, Manville	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Stock de bouteilles d'eau et contrat d'approvisionnement de secours en bouteilles d'eau <u>Plan interne de gestion de crise</u>	12	1
3. Captage	Problèmes techniques (défaillance des pompes, surpression ou dépression)	REGIE	Maiotrière, Stade, Rode, Méjades, Paluds, Fioles, Armaniers, Roubine du Roy	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Remplacement des pompes défectueuses Personnel formé Télégestion	12	1
3. Captage	Problèmes techniques (défaillance des pompes, surpression ou dépression)	SAUR	Barjolle, Canonnettes, Arcoules, Flandrin	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Remplacement des pompes défectueuses Personnel formé Télégestion <u>Plan interne de gestion de crise</u>	12	1
4. Chloration sur les ouvrages	Anomalies sur le dosage (dépassement ou manque)	REGIE / SAUR	Ensemble des points de traitement	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Analyses en continu de la qualité de l'eau Télégestion - remontée des alarmes en continu Adaptation de la chloration si nécessaire	12	3
4. Chloration sur les ouvrages	Défaillance de l'approvisionnement de secours	REGIE	Réservoir de Saint-Etienne-du-Grès, des Antiques d'Aureille, forages de la Rode, des Méjades, des Paluds, des Armaniers, de la Roubine du Roy et station de reprise Paul Revoil	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Système de chloration à deux bouteilles avec inverseur Livraison régulière permettant d'éviter le manque Télégestion	12	3
4. Chloration sur les ouvrages	Défaillance de l'approvisionnement de secours	SAUR	Forages de la Barjolle, des Canonnettes, des Arcoules, de Manville, de Flandrin	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Système de chloration à deux bouteilles avec inverseur Livraison régulière permettant d'éviter le manque Télégestion <u>Plan interne de gestion de crise</u>	12	3
4. Chloration sur les ouvrages	Panne	REGIE	Réservoir de Saint-Etienne-du-Grès, des Antiques d'Aureille, forages de la Rode, des Méjades, des Paluds, des Armaniers, de la Roubine du Roy et station de reprise Paul Revoil	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Contrat d'entretien annuel avec le fournisseur Entretien supplémentaire par l'exploitant Système de chloration supplémentaire en secours Télégestion	12	3
4. Chloration sur les ouvrages	Panne	SAUR	Forages de la Barjolle, des Canonnettes, des Arcoules, de Manville, de Flandrin	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Contrat d'entretien annuel avec le fournisseur Entretien supplémentaire par l'exploitant Télégestion Système de chloration supplémentaire en secours <u>Plan de gestion de crise</u>	12	3

4. Chloration sur les ouvrages	Paramètres de l'eau (turbidité ou température importante, etc...)	REGIE	Réservoir d'Aureille, forages des Méjades, des Paluds, des Armaniers, de la Roubine du Roy et station de reprise Paul Revoil	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Analyses régulières de l'eau brute par l'ARS Analyses supplémentaires par la REGIE manquantes Sur chloration si nécessaire Turbidimètre	4	8
4. Chloration sur les ouvrages	Paramètres de l'eau (turbidité ou température importante, etc...)	REGIE / SAUR	Réservoir de Saint-Etienne-du-Grès, des Antiques, forages de la Rode, de la Barjolle, de Manville, de Flandrin	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Analyses régulières de l'eau brute par l'ARS Analyses régulières par la SAUR sur ses ouvrages (contrat avec un laboratoire) Sur chloration si nécessaire Absence de turbidimètre	4	8
4. Chloration sur les ouvrages	Paramètres de l'eau (turbidité ou température importante, etc...)	SAUR	Forages des Canonnettes, des Arcoules	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Analyses régulières de l'eau brute par l'ARS Analyses régulières par la SAUR (contrat avec un laboratoire) Sur chloration si nécessaire Turbidimètre	12	3
5. Suppression / Reprise	Arrêt dû à une coupure électrique	REGIE	Eygalières	Quantitatif	16	3	48	3 - Fort	Groupe électrogène fixe Remontée des alarmes Astreintes aménagées	12	4
5. Suppression / Reprise	Arrêt dû à une coupure électrique	REGIE	Paul Revoil	Quantitatif	16	3	48	3 - Fort	Groupe électrogène mobile permettant secours à tout le territoire Remontée des alarmes Astreintes aménagées	12	4
5. Suppression / Reprise	Arrêt dû à une coupure électrique	SAUR	Alpilles, Archives, Manville	Quantitatif	16	3	48	3 - Fort	Plan interne de gestion de crise Remontée des alarmes Astreintes aménagées Contrat de location de groupes électrogènes de secours Prêt d'un groupe électrogène mobile par la régie en cas d'urgence	12	4
5. Suppression / Reprise	Contamination introduite lors de l'installation, de la réparation, de la maintenance, du nettoyage des pompes (utilisation de matériel et de produit inadapté/inefficace), mauvais rinçage ou mauvaise désinfection suite à l'entretien des pompes, mauvaises conditions d'hygiène	REGIE / SAUR	Eygalières, Paul Revoil, Alpilles, Archives, Manville	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Faibles risques sur le périmètre Entreprise de nettoyage spécialisée Personnel qualifié Nettoyage si nécessaire	4	4
5. Suppression / Reprise	Dégradation des matériaux	REGIE / SAUR	Eygalières, Archives, Alpilles, Paul Revoil	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Remplacement des éléments les plus dégradés	12	3
5. Suppression / Reprise	Dégradation des matériaux	SAUR	Manville	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Accès extérieur à la bache (étude en cours) Inspections visuelles régulières Remplacement des éléments les plus dégradés	2	16
5. Suppression / Reprise	Fonctionnement des pompes ou des vannes de régulation entraînant des changements rapides de pression et débit	REGIE / SAUR	Eygalières, Paul Revoil, Alpilles, Archives, Manville	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Pompes équipées de variateurs de vitesse Ballons anti-bélier Inspections visuelles régulières	12	1

5. Suppression / Reprise	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	REGIE	Eygalières, Paul Revoil	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Système anti-intrusion et surveillance de la qualité de l'eau Astreintes aménagées Application des consignes de l'État	4	4
5. Suppression / Reprise	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	SAUR	Alpilles	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État Pas d'alarme anti-intrusion ni de contacteur aux ouvertures	2	8
5. Suppression / Reprise	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	SAUR	Archives	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Système de surveillance intrusion et de la qualité de l'eau Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État	12	1
5. Suppression / Reprise	Impact d'un évènement humain exceptionnel (crash d'avions, conflits militaires, etc...)	SAUR	Manville	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Accès extérieur à la bache (étude SAUR en cours) Système anti-intrusion et surveillance de la qualité de l'eau Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État	2	8
5. Suppression / Reprise	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	SAUR	Alpilles, Archives, Manville	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Application des consignes de l'état Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Vérification régulière du génie civil des ouvrages	12	3
5. Suppression / Reprise	Impact d'un évènement naturel exceptionnel (incendie, inondation, etc...)	REGIE	Eygalières, Paul Revoil	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Application des consignes de l'état Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Astreintes aménagées Vérification régulière du génie civil des ouvrages	4	8
5. Suppression / Reprise	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	REGIE	Eygalières, Paul Revoil	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Système anti-intrusion et surveillance de la qualité de l'eau Astreintes aménagées Application des consignes de l'État	12	3
5. Suppression / Reprise	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	SAUR	Alpilles	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État Pas d'alarme anti-intrusion ni de contacteur aux ouvertures	2	16
5. Suppression / Reprise	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	SAUR	Manville	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Accès extérieur à la bache (étude en cours) Système anti-intrusion Chloration sur l'ouvrage Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État	2	16

5. Suppression / Reprise	Malveillance (contamination intentionnelle, cyber-attaque, dégradation intentionnelle des ouvrages)	SAUR	Archives	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Système de surveillance intrusion et de la qualité de l'eau Plan interne de gestion de crise Astreintes aménagées Applications des consignes de l'État	12	3
5. Suppression / Reprise	Pollution à cause d'un manque d'étanchéité	REGIE / SAUR	Eygalières, Paul Revoil, Alpilles, Archives	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Génie civil en bon état	12	1
5. Suppression / Reprise	Pollution à cause d'un manque d'étanchéité	SAUR	Manville	Microbiologique, physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Accès extérieur à la bache (étude en cours) Chloration sur l'ouvrage Plan interne de gestion de crise	4	8
5. Suppression / Reprise	Problèmes techniques (défaillance des pompes, surpression ou dépression)	REGIE	Eygalières, Paul Revoil	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Remplacement des pompes défaillantes Personnel formé	12	3
5. Suppression / Reprise	Problèmes techniques (défaillance des pompes, surpression ou dépression)	SAUR	Alpilles, Archives, Manville	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Inspections visuelles régulières Remplacement des pompes défaillantes Personnel formé Plan interne de gestion de crise	12	3
6. Réseau public	Absence, inadaption ou défaut de compteurs	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Microbiologique et physico-chimique	8	2	16	3 - Fort	Vérification régulières des compteurs Déploiement en cours de nouveaux compteurs sur tout le périmètre Renouvellement de l'organe en cas de nécessité	2	8
6. Réseau public	Canalisations en plomb	REGIE / SAUR	Aureille, Baux-de-Provence, Eygalières, Fontvieille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Maussane-les-Alpilles, Saint-Etienne-du-Grès	Physico-chimique	8	1	8	2 - Modéré	Aucune canalisation en plomb recensée Analyses régulières de la qualité de l'eau distribuée par l'ARS	12	1
6. Réseau public	Canalisations en plomb	REGIE / SAUR	Saint-Rémy-de-Provence	Physico-chimique	8	1	8	2 - Modéré	Renouvellement de la canalisation en plomb de Saint-Rémy prévu dans le SDAEP Analyses régulières de la qualité de l'eau distribuée par l'ARS	2	4
6. Réseau public	Colmatage du compteur d'eau	REGIE / SAUR	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Eygalières, Mouriès, Fontvieille, Maussane-les-Alpilles, Les-Baux-de-Provence, Le Paradou, Aureille	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Vérification régulières des compteurs Changement du compteur si nécessaire Plaintes abonnées consignées	12	3

6. Réseau public	Contamination par le monochlorure de vinyle (CVM)	REGIE	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Eygalières, Mouriès, Aureille, les Baux-de-Provence	Physico-chimique	8	1	8	2 - Modéré	Identification des canalisations identifiées à risque via le SDAEP Analyses de l'eau distribuée par l'ARS	2	4
6. Réseau public	Contamination par le monochlorure de vinyle (CVM)	REGIE	Saint-Rémy-de-Provence, Maussane-les-Alpilles, Paradou	Physico-chimique	8	2	16	3 - Fort	Identification des canalisations identifiées à risque via le SDAEP Analyses de l'eau distribuée par l'ARS	2	8
6. Réseau public	Contamination par le monochlorure de vinyle (CVM)	SAUR	Fontvieille	Physico-chimique	8	2	16	3 - Fort	Identification des canalisations identifiées à risque via le SDAEP Analyses de l'eau distribuée par l'ARS	2	8
6. Réseau public	Corrosion	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Microbiologique et physico-chimique	16	2	32	3 - Fort	Analyses ponctuelles sur la qualité de l'eau sur réseau en cas de réclamation Analyses de la qualité de l'eau distribuée par l'ARS Renouvellement de l'élément détérioré	12	3
6. Réseau public	Gel des compteurs dû à des températures extrêmement basses	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Quantitatif	16	1	16	3 - Fort	Vérification régulières des compteurs Relève tous les 6 mois des compteurs ciblés Risques très faibles actuellement Dégel du compteur en cas de nécessité	12	1
6. Réseau public	Pollutions liées à des interventions humaines	REGIE / SAUR	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Eygalières, Mouriès, Aureille, Fontvieille, Maussane-les-Alpilles, Les-Baux-de-Provence, Le Paradou	Microbiologique	16	2	32	3 - Fort	Formation du personnel intervenant Analyses ponctuelles sur la qualité de l'eau sur réseau en cas de réclamation Analyses de l'ars sur le réseau	12	3
6. Réseau public	Poteaux / Bouches incendie défectueux entraînant une casse	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Contrôle et entretien annuel réalisé par la commune concernée	12	3
6. Réseau public	Remise en suspension de dépôt et dissolution d'éléments	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Microbiologique et physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Formation du personnel intervenant Analyses ponctuelles sur la qualité de l'eau sur réseau en cas de réclamation Analyses de l'ars sur le réseau Faible risque sur le territoire	12	1

6. Réseau public	Retours d'eau extérieure dans le réseau au niveau des compteurs	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Microbiologique et physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Clapets anti-retour sur les compteurs Vérification régulières des compteurs Analyses régulières par l'ARS et ponctuelles par la régie sur le réseau public en cas de réclamation Relève tout les 6 mois sur les compteurs ciblés Plan interne de gestion de crise (SAUR)	12	1
6. Réseau public	Rupture de canalisation	REGIE	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Eygalières, Mouriès, Aureille, Maussane-les-Alpilles, Les-Baux-de-Provence, Le Paradou	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Sectorisation du réseau Recherche de fuites ponctuelles Gestion patrimoniale (Cf. SDAEP) Capteur de pression sur le réseau	12	3
6. Réseau public	Rupture de canalisation	SAUR	Fontvieille	Quantitatif	16	2	32	3 - Fort	Sectorisation du réseau Recherche de fuites ponctuelles Gestion patrimoniale (Cf. SDAEP) Capteur de pression sur le réseau Plan de gestion interne de crise	12	3
6. Réseau public	Temps de séjour important	REGIE	Saint-Etienne-du-Grès, Mas-Blanc-des-Alpilles, Eygalières, Aureille, Mouriès	Microbiologique	16	1	16	3 - Fort	Temps de séjour normaux Analyses régulières de l'eau distribuée par l'ARS Analyses ponctuelles sur la qualité de l'eau sur réseau en cas de réclamation	12	1
6. Réseau public	Temps de séjour important	REGIE	Saint-Rémy-de-Provence, Aureille, Maussane-les-Alpilles, Les-Baux-de-Provence, Le Paradou	Microbiologique	16	2	32	3 - Fort	Analyses régulières de l'eau distribuée par l'ARS Analyses ponctuelles sur la qualité de l'eau sur réseau en cas de réclamation	4	8
6. Réseau public	Temps de séjour important	SAUR	Fontvieille	Microbiologique	16	1	16	3 - Fort	Analyses régulières de l'eau distribuée par l'ARS Analyses de la qualité de l'eau distribuée en auto-surveillance Analyses ponctuelles sur le réseau en cas de réclamation Plan interne de gestion de crise	4	4
7. Réseau privé	Dissolution du plomb	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Sensibilisation auprès des abonnés Analyses ponctuelles en cas de réclamation et renouvellement du branchement si présence avérée de plomb Clapets anti-retour sur les compteurs Enjeux faibles sur le périmètre Plan interne de gestion de crise (SAUR)	4	4

7. Réseau privé	Erreur de branchement	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Quantitatif	8	1	8	2 - Modéré	Sensibilisation auprès des abonnés Accompagnement/conseils si détection d'une erreur de branchement Relève des compteurs tous les 6 mois sur les compteurs ciblés et vérification régulières de l'état des compteurs Analyses régulières par l'ARS et ponctuelles par la régie sur le réseau public en cas de réclamation Clapets anti-retour sur les compteurs	12	1
7. Réseau privé	Retour d'eau	REGIE / SAUR	Ensemble du périmètre	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Sensibilisation auprès des abonnés Clapets anti-retour sur les compteurs Relève des compteurs tous les 6 mois sur les compteurs ciblés et vérification régulières de l'état des compteurs	12	1
8. Interconnexion	Actes de malveillance sur le réseau de l'interconnexion	REGIE	Achats d'eau d'Eygalières et de Saint-Rémy-de-Provence, Inteconnexion entre Saint-Etienne-du-Grès et Mas-Blanc-des-Alpilles, Inteconnexion entre les Baux-de-Provence, le Paradou et Maussane-les-	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	1	16	3 - Fort	Suivi des débits Recherche de fuites Analyses qualité	4	4
8. Interconnexion	Casses	REGIE	Achats d'eau d'Eygalières et de Saint-Rémy-de-Provence, Inteconnexion entre Saint-Etienne-du-Grès et Mas-Blanc-des-Alpilles, Inteconnexion entre les Baux-de-Provence, le Paradou et Maussane-les-	Quantitatif	8	2	16	3 - Fort	Suivi régulier des débits Recherche de fuites	12	1

8. Interconnexion	Dysfonctionnements (entrée d'eau de qualité dégradée et/ou modifiée, modification de la pression de fourniture)	REGIE	Achats d'eau d'Eygalières et de Saint-Rémy-de-Provence, Interconnexion entre les Baux-de-Provence, le Paradou et Maussane-les-Alpilles, Inteconnexion entre Saint-Etienne-du-Grès et Mas-Blanc-des-	Tous type de danger (microbiologique, quantitatif, etc...)	16	2	32	3 - Fort	Analyses régulières de la qualité de l'eau distribuée par l'ARS Traitement aux ouvrages pour les interconnexions Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Suivi de la qualité en réception (achats d'eau) ou en aval (ouvrages)	12	3
8. Interconnexion	Problèmes de qualité	REGIE	Achats d'eau d'Eygalières et de Saint-Rémy-de-Provence, Interconnexion entre les Baux-de-Provence, le Paradou et Maussane-les-Alpilles, Inteconnexion entre Saint-Etienne-du-Grès et Mas-Blanc-des-	Microbiologique, physico-chimique	16	1	16	3 - Fort	Analyses régulières de la qualité de l'eau distribuée par l'ARS Analyses ponctuelles en cas de plainte Contrat d'approvisionnement d'eau avec SUEZ en cas de pollution Suivi de la qualité en réception (achats d'eau) ou en aval (ouvrages)	4	4

Etat du risque résiduel	Mesures de maîtrise à mettre en place	Surveillance des mesures de maîtrise existantes et à mettre en place	Estimation des coûts d'investissement ou d'études initiales (€ H.T.)	Délais de réalisation des mesures de maîtrise à mettre en place	Temps annuel nécessaire au suivi des mesures à mettre en place (nb de jrs)	Limite critique	Actions correctives (si dépassement de la limite critique)
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE)	Exercices annuels de situations d'urgence sur les différentes communes par le personnel concerné Entretien annuel des systèmes de détection	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	< 1/2 journée par exercice selon l'objectif Inclus dans le temps d'exploitation	Attaque ou dégradation détectée	Application du plan de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de test	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	< 1/2 journée par exercice selon l'objectif Inclus dans le temps d'exploitation	Attaque ou dégradation détectée	Application du plan de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE)	Exercices annuels de situations d'urgence sur les différentes communes par le personnel concerné Entretien annuel des systèmes de détection	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	< 1/2 journée par exercice selon l'objectif Inclus dans le temps d'exploitation	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de secours
2 - Modéré	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Exercices annuels de situations d'urgence sur les différentes communes par le personnel concerné Entretien annuel des systèmes de détection	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	< 1/2 journée par exercice selon l'objectif Inclus dans le temps d'exploitation	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de secours
1 - Faible	Augmenter la vigilance en période de forte pluie Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE) Création d'un registre des anomalies	Suivi des analyses de l'eau brute Suivi du registre une fois mis en place	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an Registre à mettre en place dès que possible	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan interne de gestion de crise (SAUR)
1 - Faible	Augmenter la vigilance en période de forte pluie Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE) Création d'un registre des anomalies	Suivi des analyses de l'eau brute Suivi du registre une fois mis en place	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an Registre à mettre en place dès que possible	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelées dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan interne de gestion de crise (SAUR)
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours Sécuriser les forages permettant un accès direct à l'eau (Paluds)	Suivi des aménagement de sécurisation de la ressource	Reprise tête des 2 forages (Cf. SDAEP) Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an Cf. SDAEP	Déterminé par le temps des travaux de sécurisation	Contamination décelée dans les analyses	Alerter la CCVBA et les autorités sanitaires (ARS) Vérifier la désinfection et la renforcer si besoin Trouver l'origine de l'intrusion et y remédier

1 - Faible	Sécuriser le forage permettant un accès direct à l'eau (Barjolle F1)	Suivi de projet / travaux	Reprise tête de forage (Cf. SDAEP)	Cf. SDAEP	Déterminé par le temps des travaux de sécurisation	Contamination décelée dans les analyses	Alerter la CCVBA et les autorités sanitaires (ARS) Vérifier la désinfection et la renforcer si besoin Trouver l'origine de l'intrusion et y remédier
1 - Faible	Réhabiliter la tête de forage corrodée du forage Flandrin Sécuriser les captages permettant un accès direct à l'eau (Canonnettes F8)	Suivi de projet / travaux	Reprise tête de forage (Cf. SDAEP)	Cf. SDAEP	Déterminé par le temps des travaux de réhabilitation et de sécurisation	Contamination décelée dans les analyses	Alerter la CCVBA et les autorités sanitaires (ARS) Vérifier la désinfection et la renforcer si besoin Trouver l'origine de l'intrusion et y remédier
#DIV/0!	Installation d'un forage pour diversifier la ressource et s'indépendantiser (en cours de réalisation cf. SDAEP)	Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Déterminé par le temps des travaux	Seuil bas atteint (spécifique à chaque ressource)	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise lorsqu'il sera mis en place Fourniture de bouteilles d'eau ou activation des interconnexions
1 - Faible	Travaux de sécurisation prévus dans le SDAEP (interconnexions) Augmenter la vigilance en période d'étiage	Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Déterminé par le temps des travaux de sécurisation	Seuil bas atteint (spécifique à chaque ressource)	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Fourniture de bouteilles d'eau ou activation des interconnexions
2 - Modéré	Création d'interconnexions entre les communes (prévu dans le SDAEP) Augmenter la vigilance en période d'étiage Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP Montant de l'étude défini par le consultant	Cf. SDAEP Plan de gestion de crise < 1an	Déterminé par le temps des travaux d'interconnexion	Changement des débits mesurés ou seuil bas atteint	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise lorsqu'il sera mis en place Fourniture de bouteilles d'eau ou activation des interconnexions
3 - Fort	Création d'interconnexions intercommunales (prévu dans le SDAEP) Augmenter la vigilance en période d'étiage Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (RÉGIE)	Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP Montant de l'étude défini par le consultant	Cf. SDAEP Plan de gestion de crise < 1an	Déterminé par le temps des travaux	Seuil bas atteint (spécifique à chaque ressource)	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Fourniture de bouteilles d'eau ou activation des interconnexions
3 - Fort	Création d'interconnexions intercommunales (prévu dans le SDAEP) Augmenter la vigilance en période d'étiage Création de nouveaux forages en cours Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP Montant de l'étude défini par le consultant	Cf. SDAEP Plan de gestion de crise < 1an	Déterminé par le temps des travaux	Changement des débits mesurés ou seuil bas atteint	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise lorsqu'il sera mis en place Fourniture de bouteilles d'eau ou activation des interconnexions
2 - Modéré	Création d'interconnexions intercommunales (prévu dans le SDAEP) Augmenter la vigilance en période d'étiage Création de nouveaux forages en cours Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP Montant de l'étude défini par le consultant	Cf. SDAEP Plan de gestion de crise < 1an	Déterminé par le temps des travaux	Changement des débits mesurés ou seuil bas atteint	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise lorsqu'il sera mis en place Fourniture de bouteilles d'eau ou activation des interconnexions
#DIV/0!	Mettre en place une campagne de mesure appropriée sur tout le territoire Mise en place d'un système d'autosurveillance (analyses supplémentaires à celles de l'ARS)	Suivi quotidien de la qualité Vérification régulière de l'application des servitudes de la DUP	-	Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Alerter l'ARS au besoin Contrôler et adapter le traitement si besoin

1 - Faible	Augmenter la vigilance en période d'été Mise en œuvre des servitudes de la DUP (pas d'épandage par ex) Accompagnement des agriculteurs Mise en place d'un système d'autosurveillance (analyses supplémentaires à celles de l'ARS) Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE)	Vérification régulière de l'application des servitudes de la DUP	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Alerter l'ARS au besoin Contrôler et adapter le traitement si besoin
1 - Faible	Augmenter la vigilance en période d'été Accompagnement des agriculteurs Mise en œuvre des servitudes de la DUP (pas d'épandage par ex) Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours Mise en place d'un système d'autosurveillance (analyses supplémentaires à celles de l'ARS)	Vérification régulière de l'application des servitudes de la DUP	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise lorsqu'il sera mis en place Alerter l'ARS au besoin Contrôler et adapter le traitement si besoin
1 - Faible	Consigner le suivi particulier en cas d'accident à proximité Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE) Mise en place d'un système d'autosurveillance pour la RÉGIE (analyses supplémentaires à celles de l'ARS)	Suivi quotidien de la qualité Vérification régulière de l'application des servitudes de la DUP	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée ou remontée d'information d'un accident survenu sur une zone sensible	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Alerter l'ARS au besoin Contrôler et adapter le traitement si besoin
1 - Faible	Augmenter la vigilance en période d'été Mise en place d'un système d'autosurveillance (analyses supplémentaires à celles de l'ARS) Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE)	Adapter l'exploitation en fonction de la ressource (lissage de la production, remplissage des réservoirs)	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Alerter l'ARS au besoin Contrôler et adapter le traitement si besoin
1 - Faible	Augmenter la vigilance en période d'été	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Non respect des prescriptions	Prévenir la CCVBA du non respect des prescriptions Rappeler (CCVBA) les obligations aux propriétaires et/ou exploitants des parcelles concernés Informé ou faire intervenir la police de l'eau (ARS) si besoin
1 - Faible	Augmenter la vigilance en période d'été	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Non respect des prescriptions	Prévenir la CCVBA du non respect des prescriptions Rappeler (CCVBA) les obligations aux propriétaires et/ou exploitants des parcelles concernés Informé ou faire intervenir la police de l'eau (ARS) si besoin
1 - Faible	Augmenter la vigilance en période d'été	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Non respect des prescriptions	Prévenir la CCVBA du non respect des prescriptions Rappeler (CCVBA) les obligations aux propriétaires et/ou exploitants des parcelles concernés Informé ou faire intervenir la police de l'eau (ARS) si besoin

1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Remontée d'alarme signalant une défaillance	Application du plan de gestion de crise
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Remontée d'alarme signalant une défaillance	Changer l'appareil défailant
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Remontée d'alarme signalant une défaillance	Changer l'appareil défailant
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Remontée d'alarme signalant une défaillance	Application du plan de gestion de crise
1 - Faible	-	Mettre en place un registre des modifications apportées	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Observation d'un élément très dégradé	Remplacement ou correction de la dégradation
2 - Modéré	Reprise du génie civil prévue dans le SDAEP	Suivi de projet/travaux Mettre en place un registre des modifications apportées	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Inclus dans le temps d'exploitation	Observation d'un élément très dégradé	Remplacement ou correction de la dégradation
1 - Faible	-	-	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Débit distribué réduit ou nul	Dissolution du bouchon de tartre
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de test	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application du plan de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de test	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application du plan de gestion de crise
1 - Faible	Capteurs de fumées sur les sites à fort risque Réhabilitation des ouvrages en mauvais état	Exercices de situations d'urgence Entretien annuel des systèmes de détection	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de secours

2 - Modéré	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours Capteurs de fumées sur les sites à fort risque Réhabilitation des ouvrages en mauvais état	Exercices de situations d'urgence Entretien annuel des systèmes de détection	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de secours
3 - Fort	Mise en place d'une nouvelle grille prévue dans le SDAEP Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Vérification hebdomadaire de l'intégrité des accès et des ouvrages	Cf. SDAEP Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine de l'intrusion Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE)	Vérification hebdomadaire de l'intégrité des accès et des ouvrages	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine de l'intrusion Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
1 - Faible	-	Vérification hebdomadaire de l'intégrité des accès et des ouvrages	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine de l'intrusion Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Vérification hebdomadaire de l'intégrité des accès et des ouvrages	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
3 - Fort	Pose d'un système de télésurveillance (SOFREL + compteur de distribution) Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Vérification hebdomadaire de l'intégrité des accès et des ouvrages	Cf. SDAEP	Plan de gestion de crise < 1an Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
3 - Fort	Pose d'un système de télésurveillance (SOFREL) sur les Alpilles Pose d'une alarme anti-intrusion sur Alpilles, Baux Village et Mas Chevrier	Vérification hebdomadaire de l'intégrité des accès et des ouvrages	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
1 - Faible	-	Vérification hebdomadaire de l'intégrité des accès et des ouvrages	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
2 - Modéré	Reprise du génie civil (prévue dans le SDAEP)	Suivi de projet/travaux Mettre en place un registre des modifications apportées	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Présence d'écoulements ou défauts d'étanchéité	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin

1 - Faible	-	-	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Présence d'écoulements ou défauts d'étanchéité	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
1 - Faible	-	-	-	-	-	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Rechercher l'origine de la contamination Effectuer un lavage complémentaire Contrôler et adapter le traitement si besoin
1 - Faible	Mise en place d'un système d'autosurveillance (analyses supplémentaires à celles de l'ARS)	-	-	Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE	-	Contamination décelée dans les analyses	Rechercher l'origine de la contamination Effectuer un lavage complémentaire Contrôler et adapter le traitement si besoin
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	-	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	-	Contamination décelée dans les analyses	Rechercher l'origine de la contamination Effectuer un lavage complémentaire Contrôler et adapter le traitement si besoin
1 - Faible	-	-	-	-	-	Contamination décelée dans les analyses Plainte des usagers	Réaliser des purges curatives Renforcer le traitement Mettre en place des purges automatiques si besoin Anticiper le renouvellement des conduites
1 - Faible	-	Mettre en place un registre des coupures d'électricité Exercices de situations d'urgence			1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Panne électrique	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise une fois qu'il sera mis en place
1 - Faible	Installation d'un groupe électrogène mobile sur Fontvieille	Mettre en place un registre des coupures d'électricité Exercices de situations d'urgence			1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Panne électrique	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	-	Mettre en place un registre des coupures d'électricité Exercices de situations d'urgence			1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Panne électrique	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise une fois qu'il sera mis en place
1 - Faible	Consigner le suivi et la maintenance Mise en place d'un nettoyage 1x/an	Respecter le suivi sanitaire et le planning de maintenance	-	Régulièrement	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise

2 - Modéré	Etude du génie civil de 5 ouvrages prévue dans le SDAEP Reprises ponctuelles du génie civil des Paluds	Mettre en place un registre des modifications apportées Suivi de travaux si besoin	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Observation d'un élément très dégradé	Remplacement ou correction de la dégradation
1 - Faible	-	Mettre en place un registre des modifications apportées	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Observation d'un élément très dégradé	Remplacement ou correction de la dégradation
1 - Faible	Passage caméra à effectuer tous les 10 ans	Consigner les dates de passage caméra	Montant déterminé par l'entreprise spécialisée	Tous les 10 ans	Tous les 10 ans lors de l'opération	Débit réduit par l'encombrement	Maintenance de la crépine et remplacement si nécessaire
1 - Faible	Régularisation des passages tous les 10 ans	Consigner les dates de passage caméra	Montant déterminé par l'entreprise spécialisée	Tous les 10 ans	Tous les 10 ans lors de l'opération	Débit réduit par l'encombrement	Maintenance de la crépine et remplacement si nécessaire
1 - Faible	Réflexion à mener à chaque renouvellement / changement de pompes, si modification faite	Consigner les évènements passés	-	Après l'évènement	Inclus dans le temps d'exploitation	Changement de pression et/ou débit causant une casse ou une modification de l'alimentation en eau	Remplacement de la pompe
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de test	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise une fois qu'il sera mis en place
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de test	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours Réhabilitation des ouvrages en mauvais état (prévu dans SDAEP)	Exercices de situations d'urgence Suivi de projet/travaux	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de gestion de crise
1 - Faible	Réhabilitation des ouvrages en mauvais état (prévu dans le SDAEP)	Exercices de situations d'urgence Suivi de travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de gestion de crise

2 - Modéré	Sécuriser le forage permettant un accès direct à l'eau (Paluds) prévu dans SDAEP Mise en place d'un plan de gestion de crise ou de secours	Suivi de travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP Plan de gestion de crise < 1an	-	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
2 - Modéré	Sécuriser les captages permettant un accès direct à l'eau (Canonnettes F8, Barjolle F1) : prévu dans le SDAEP Réhabiliter la tête de forage corrodée du forage Flandrin : prévu dans le SDAEP	Suivi de travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	-	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
2 - Modéré	Sécurisation du groupe non protégé proposée dans le SDAEP	Exercices de situations d'urgence Suivi de travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
3 - Fort	Pose d'alarme à la source Manville Pose de contacteurs de portes aux ouvertures n'en ayant pas	Exercices de situations d'urgence Suivi de travaux si besoin	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
2 - Modéré	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
1 - Faible	-	Exercices de situations d'urgence	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contactez la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
2 - Modéré	Reprises ponctuelles du génie civil préconisées dans le SDAEP	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin

1 - Faible	-	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informer l'ARS si besoin
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	-	-
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	-	-
1 - Faible	-	-	-	-	-	-	-
1 - Faible	Etablir un registre de suivi des taux de chlore	Respecter le suivi sanitaire et le planning de maintenance	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Chlore libre < 0,2mg/L Analyse bactériologique non conforme Bouteille vide	Vérifier le système Rehausser le taux de chlore si nécessaire Rechercher l'origine du dysfonctionnement Basculer sur la seconde bouteille manuellement si le système automatique ne fonctionne plus
1 - Faible	Etablir un registre de suivi des taux de chlore	Respecter le suivi sanitaire et le planning de maintenance	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Chlore libre < 0,2mg/L Analyse bactériologique non conforme Bouteille vide	Vérifier le système Rehausser le taux de chlore si nécessaire Rechercher l'origine du dysfonctionnement Basculer sur la seconde bouteille manuellement si le système automatique ne fonctionne plus
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Alerter l'ARS au besoin Contrôler et adapter les traitements parallèles
1 - Faible	-	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise Alerter l'ARS au besoin Contrôler et adapter les traitements parallèles

2 - Modéré	Mise en place d'analyses supplémentaires par la REGIE par le biais d'un laboratoire et d'un registre de suivi	Respecter le planning d'analyses qui sera mis en place	Montant de l'étude défini par le consultant	Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE	Inclus dans le temps d'exploitation	Chlore libre < 0,2mg/L Analyse bactériologique non conforme Remontée d'alarme	Vérifier la désinfection et traitement Rehausser le taux de chlore si nécessaire Rechercher la cause du dysfonctionnement et y remédier
2 - Modéré	Installer un turbidimètre sur les sites de chloration Mise en place d'analyses supplémentaires par la REGIE par le biais d'un laboratoire et d'un registre de suivi	Respecter le planning d'analyses qui sera mis en place	Montant de l'étude défini par le consultant Cf. SDAEP	Autosurveillance à mettre en place par la REGIE < 1 an après validation du PGSSE Cf. SDAEP	Inclus dans le temps d'exploitation	Chlore libre < 0,2mg/L Analyse bactériologique non conforme Remontée d'alarme	Vérifier la désinfection et traitement Rehausser le taux de chlore si nécessaire Rechercher la cause du dysfonctionnement et y remédier
1 - Faible	-	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Chlore libre < 0,2mg/L Analyse bactériologique non conforme Remontée d'alarme	Vérifier la désinfection et traitement Rehausser le taux de chlore si nécessaire Rechercher la cause du dysfonctionnement et y remédier
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Panne électrique	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Panne électrique	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	Installation d'un groupe électrogène mobile sur Fontvieille	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Panne électrique	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	Consigner le suivi et la maintenance Mise en place d'un nettoyage 1x/an	Respecter le suivi sanitaire et le planning de maintenance	-	Régulièrement	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	-	Mettre en place un registre des modifications apportées	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Observation d'un élément très dégradé	Remplacement ou correction de la dégradation
3 - Fort	Solution proposée dans le SDAEP	Suivi de projet/travaux Mettre en place un registre des modifications apportées	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Inclus dans le temps d'exploitation	Observation d'un élément très dégradé	Remplacement ou correction de la dégradation
1 - Faible	-	-	-	-	-	-	-

1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de test	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
2 - Modéré	Mettre en place un système d'alarme anti-intrusion et un contacteur d'ouverture aux accès	Réaliser des exercices de test	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	-	Réaliser des exercices de test	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
2 - Modéré	Solution proposée dans le SDAEP	Suivi de projet/travaux Réaliser des exercices de test	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Attaque ou dégradation détectée	Application de la procédure adéquate selon le plan de gestion de crise
1 - Faible	Capteurs de fumées sur les sites à fort risque Réhabilitation des ouvrages en mauvais état	Exercices de situations d'urgence Entretien annuel des systèmes de détection	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de gestion de crise
2 - Modéré	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours Capteurs de fumées sur les sites à fort risque Réhabilitation des ouvrages en mauvais état	Exercices de situations d'urgence Entretien annuel des systèmes de détection	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Évènement naturel	Contrôle de la qualité de l'eau en cas d'inondation, application du plan de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contacteur la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin Analyse sur le réseau
3 - Fort	Mettre en place un système d'alarme anti-intrusion et un contacteur d'ouverture aux accès	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contacteur la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin Analyse sur le réseau
3 - Fort	Solution proposée dans le SDAEP	Suivi de projet/travaux Mettre en place un registre des modifications apportées	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contacteur la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin Analyse sur le réseau

1 - Faible	-	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	-	-	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contacteur la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin <u>Analyse sur le réseau</u>
1 - Faible	-	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
2 - Modéré	Solution proposée dans le SDAEP	Suivi de projet / travaux Mettre en place un registre des modifications apportées	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage	Trouver l'origine du défaut d'étanchéité Faire les réparations nécessaires Renforcer le traitement et son suivi Informez l'ARS si besoin
1 - Faible	-	-	-	-	-	-	-
1 - Faible	-	-	-	-	-	-	-
2 - Modéré	-	Suivi de progression des installations des nouveaux compteurs	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Changement des débits mesurés	Identification du ou des compteurs problématiques Interventions sur le ou les compteurs (remplacement ou réparation ou installation du/des compteur(s))
1 - Faible	-	Vérification régulière des analyses de l'eau distribuée pour détecter la présence de plomb	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Présence de plomb dans les analyses	Renouvellement de la conduite
1 - Faible	Renouvellement du linéaire résiduel (Cf. SDAEP)	Suivi de projet si besoin	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Présence de plomb dans les analyses	Renouvellement de la conduite
1 - Faible	Création d'un registre de plainte des abonnés	Suivi du registre avec identification des zones les plus relevées	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Colmatage du compteur	Changement du compteur

1 - Faible	Mettre en place des campagnes d'analyse sur les secteurs ciblés ou antennes à risque Renouvellement des canalisations via les préconisations de la gestion patrimoniale (Cf. SDAEP)	Mesures ponctuelles sur les antennes à risque Suivi de projet	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Inclus dans le temps d'exploitation	CVM > 0,5 µg/l	Réaliser des purges manuelles Changer la conduite incriminée Anticiper le renouvellement de la conduite
2 - Modéré	Mettre en place des campagnes d'analyse sur les secteurs ciblés ou antennes à risque Renouvellement des canalisations via les préconisations de la gestion patrimoniale (Cf. SDAEP)	Mesures ponctuelles sur les antennes à risque Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Inclus dans le temps d'exploitation	CVM > 0,5 µg/l	Réaliser des purges manuelles Changer la conduite incriminée Anticiper le renouvellement de la conduite
2 - Modéré	Mettre en place des campagnes d'analyse sur les secteurs ciblés ou antennes à risque Renouvellement des canalisations via les préconisations de la gestion patrimoniale (Cf. SDAEP)	Mesures ponctuelles sur les antennes à risque Suivi de projet / travaux	Cf. SDAEP	Cf. SDAEP	Inclus dans le temps d'exploitation	CVM > 0,5 µg/l	Réaliser des purges manuelles Changer la conduite incriminée Anticiper le renouvellement de la conduite
1 - Faible	Respect des exigences du Code la Santé Publique (art. R1331-48 et suivants) sur l'état	Suivi des résultats des analyses	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Analyses non conformes (organoleptique, turbidité, etc...) Plainte des usagers	Localisation de la dégradation/contamination Renouvellement de la portion problématique
1 - Faible	-	-	-	-	-	Compteur inutilisable	Dégel du compteur
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Réaliser des exercices de crise afin de vérifier l'efficacité des protocoles	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	1/2 ou 1 journée par exercice selon l'objectif Au moins 1 exercice / an	Analyses ARS (distribution) ou exploitant non conformes (couleur, odeur, saveur, turbidité) Plaintes des usagers Turbidité et paramètres de l'eau anormaux	Réaliser une purge sur la portion du réseau incriminée Augmenter et suivre le résiduel de chlore Respecter les règles de l'art et respecter les bonnes pratiques
1 - Faible	-	Remontée d'information existante aux personnes responsables dès apparition d'une défaillance au niveau d'un PI ou BI	-	Après l'évènement	-	Absence de dispositifs de protection sur les branchements	Modifier le branchement Inspecter l'installation privée pour détecter les éventuelles connexions
1 - Faible	-	-	-	-	-	-	-

1 - Faible	Mettre en place un plan de gestion de crise ou un plan de secours (REGIE)	Suivi des analyses sur le réseau public	-	Plan de gestion de crise < 1an	Inclus dans le temps d'exploitation	Registre de suivi des analyses non mis à jour Contamination décelée dans les analyses ou changement des débits mesurés	Mettre à jour le registre et suivre la procédure adéquate du plan interne de gestion de crise
1 - Faible	Renouvellement des canalisations via les préconisations de la gestion patrimoniale (Cf. SDAEP)	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses ou changement des débits mesurés	Mettre à jour le registre et suivre la procédure adéquate du plan interne de gestion de crise
1 - Faible	Renouvellement des canalisations via les préconisations de la gestion patrimoniale (Cf. SDAEP)	-	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Contamination décelée dans les analyses ou changement des débits mesurés	Mettre à jour le registre et suivre la procédure adéquate du plan interne de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	-	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	-	Analyses non conformes (organoleptique, turbidité, etc...) Plainte des usagers	Réaliser des purges curatives Surchloration Mettre en place un système de purge automatique si besoin Anticiper le renouvellement des conduites
2 - Modéré	Mettre en place de plans de purges Mise en place d'un plan de gestion de crise ou un plan de secours	Respecter le planning de purge	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	Inclus dans le temps d'exploitation	Analyses non conformes (organoleptique, turbidité, etc...) Plainte des usagers	Réaliser des purges curatives Surchloration Mettre en place un système de purge automatique si besoin Anticiper le renouvellement des conduites
1 - Faible	Mettre en place de plans de purges	Respecter le planning de purge	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Analyses non conformes (organoleptique, turbidité, etc...) Plainte des usagers	Réaliser des purges curatives Surchloration Mettre en place un système de purge automatique si besoin Anticiper le renouvellement des conduites
1 - Faible	Identification des branchements résiduels et renouvellement prévus dans le SDAEP Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours (REGIE)	Suivi des analyses sur le réseau public Suivi des opérations	Cf. SDAEP Montant de l'étude défini par le consultant	Cf. SDAEP Plan de gestion de crise < 1an	Dépendant du SDAEP	Contamination de l'eau distribuée dans le réseau public avec une concentration de plomb dans l'eau $\geq 10 \mu\text{g/L}$	Appliquer le plan interne de gestion de crise

1 - Faible	-	Suivi des analyses sur le réseau public	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Registre de suivi des analyses non mis à jour Contamination décelée dans les analyses ou changement des débits mesurés	Mettre à jour le registre et suivre la procédure adéquate du plan interne de gestion de crise
1 - Faible	-	Suivi des analyses sur le réseau public	-	-	Inclus dans le temps d'exploitation	Registre de suivi des analyses non mis à jour Contamination	Mettre à jour le registre et suivre la procédure adéquate du plan interne de gestion de crise
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours	-	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	-	Contamination décelée dans les analyses ou corps étranger retrouvé dans l'ouvrage Intrusion	Contacteur la gendarmerie pour établir une procédure d'intervention en cas d'intrusion Alerter les autorités selon la procédure Agir en fonction des dégradations constatées (vidange des réservoirs et / ou tests) Vérifier et renforcer la désinfection si besoin Analyse sur le réseau
1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours Créer un registre de suivi des événements sur le réseau	Suivi des casses Identification des secteurs où les casses sont récurrentes	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	Inclus dans le temps d'exploitation	En cas de casse	Application du plan de gestion de crise

1 - Faible	Mise en place d'un plan de gestion de crise ou d'un plan de secours Créer un registre de suivi des événements sur le réseau	Identification des dysfonctionnements récurrents du registre	Montant de l'étude défini par le consultant	Plan de gestion de crise < 1an	0,5 jour	Dysfonctionnement	Application du plan de gestion de crise
1 - Faible	-	-	-	-	-	Contamination décelée dans les analyses	Contrôler la chloration et l'augmenter si besoin Appliquer la procédure du plan de gestion de crise

<i>Délais de réalisation de l'action corrective</i>	<i>Procédure</i>	<i>Actions réalisées en 2024/2025</i>	<i>Evènements survenus</i>	<i>Modification du PGSSE</i>
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement et régulièrement pour les exercices	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement et régulièrement pour les exercices	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Immédiat	-			Non
Immédiat	-			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille si besoin			Non

Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille si besoin			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille si besoin			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille si besoin			Non
Durant l'évènement	Alimentation par les interconnexions ou distribution d'eau de bouteille si besoin			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non

Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Dès que possible	Vérification de l'appareil Changement du système de mesure			Non
Dès que possible	Vérification de l'appareil Changement du système de mesure			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
A adapter selon l'état de dégradation	-			Non
A adapter selon l'état de dégradation	-			Non
Dès la détection de l'impact sur le débit	-			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement et régulièrement pour les exercices	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

Durant l'évènement et régulièrement pour les exercices	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination ou intrusion décelée	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination ou intrusion décelée	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination ou intrusion décelée	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination décelée Tous les ans pour un défaut d'étanchéité	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

Durant l'évènement pour une contamination décelée Tous les ans pour un défaut d'étanchéité	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Au quotidien	-			Non

A adapter selon l'état de dégradation	-			Non
A adapter selon l'état de dégradation	-			Non
Dès l'apparition du changement de débit pompé sans liaison avec le niveau de l'aquifère	-			Non
Dès l'apparition du changement de débit pompé sans liaison avec le niveau de l'aquifère	-			Non
Dès la détection de l'évènement	Une fois que l'alarme remonte, se rendre sur place pour évaluer les conséquences de l'évènement, prévenir si besoin et remplacer la/les pompes concernées			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination décelée Tous les ans pour un défaut d'étanchéité	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination décelée Tous les ans pour un défaut d'étanchéité	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

Durant l'évènement pour une contamination décelée Tous les ans pour un défaut d'étanchéité	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	-			Non
-	-			Non
				Non
Adaptation du traitement dès l'incident relevé	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Adaptation du traitement dès l'incident relevé	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Au quotidien	-			Non
A adapter selon l'état de dégradation	-			Non
A adapter selon l'état de dégradation	-			Non
-	-			Non

Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination décelée Tous les ans pour un défaut d'étanchéité	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement pour une contamination décelée Tous les ans pour un défaut d'étanchéité	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	-			Non
-	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Renouvellement annuel	Localiser la source et si présence d'une canalisation en plomb, programmation du renouvellement			Non
Renouvellement annuel	Localiser la source et si présence d'une canalisation en plomb, programmation du renouvellement			Non
Durant l'évènement				Non

Immédiat si détection ponctuelle Annuel si anticipation	-			Non
Immédiat si détection ponctuelle Annuel si anticipation	-			Non
Immédiat si détection ponctuelle Annuel si anticipation	-			Non
Localisation immédiate Renouvellement dès que possible	-			Non
Immédiat	-			Non
Durant l'évènement	-			Non
Tous les ans	-			Non
-	-			Non

Dès que la contamination est détectée	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Dès que la contamination est détectée	Respecter la procédure adéquate du plan interne de gestion de crise			Non
Dès que la contamination est détectée	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Dès que la contamination est détectée	-			Non

Dès que la contamination est détectée	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Dès que la contamination est détectée	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
-	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non

Dès que possible	-			Non
Durant l'évènement	Application des procédures adéquates du plan de gestion de crise			Non